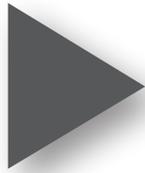


OÙ EST PASSÉ L'ARGENT DES CHEMINOTS ?

Les cheminots, hors premiers dirigeants de l'entreprise, ont subi 4 années consécutives de gel des salaires. Le budget 2019 du Groupe Public Ferroviaire en prévoit une 5^e. Dans un contexte où l'insuffisance du pouvoir d'achat des salariés est placée sous les feux des projecteurs, cet objectif patronal sonne comme une provocation ! La CGT fera entendre la voix des cheminots pour obtenir de véritables augmentations générales des salaires correspondant à leurs besoins et non aux prétentions patronales !

C'est le travail humain qui crée toute richesse





DES RICHESSES ACCAPARÉES PAR LE CAPITAL

Partage des richesses créées en France : la part des salaires diminue

1980
Part des salaires
67 %

2008
Part des salaires
53 %

Part des dividendes versés aux actionnaires au détriment des salariés

1998
4,6 %

2013
9,5 %

Dividendes versés aux actionnaires en France par les établissements du CAC 40

de 2009 à 2016
67,4 % aux actionnaires
5,3 % aux salariés

Nombre de millionnaires en France



Entre mi-2017 et mi-2018
+ 259 000
(2,5 millions au total)
2^e plus forte progression mondiale derrière les Etats-Unis

Source rapport du Crédit Suisse

En 2016, les PDG du CAC 40 gagnent, en moyenne

▶ 257 fois le smic

▶ 119 fois plus que la moyenne de leurs salariés

LES CHEMINOTS PRODUISENT DES RICHESSES DE DINGUE !

En 2018, salaires déduits, chaque cheminot a créé 72 000 euros de richesses (10,53 milliards d'euros au total, masse salariale déduite).

Ainsi, chaque mois, chaque cheminot crée en moyenne 6 000 euros de richesses en plus de son salaire. Ces richesses DOIVENT être réparties entre les salaires et les investissements.

Depuis 4 ans, (source : bilan social du GPF pour 2017), si les salaires avaient été augmentés à la SNCF ne serait-ce que pour compenser l'inflation, chaque cheminot percevrait en moyenne 100€ de plus par mois.

POUR LES DIX PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS À LA SNCF, C'EST AU GLOBAL...

2017

3 577 732 €

annuels imposables hors autres revenus, soit :

29 814 € mensuels en moyenne par dirigeant

La rémunération des dix plus hauts revenus a doublé depuis 2000. Ils gagnent en moyenne dix fois plus que le salaire médian du reste des cheminots.



27 935

cheminots gagnent moins de 2250 € brut mensuels

La CGT revendique

- De porter le salaire minimum et la pension minimum à 1 800 euros brut mensuels (intégrant le traitement, l'indemnité de résidence, la prime de travail) ;
- Des augmentations générales des salaires permettant un rattrapage du pouvoir d'achat perdu par les cheminots et une reconnaissance de l'augmentation de la technicité de leurs métiers ;
- De transformer la PFA en véritable 13^e mois incluant le traitement, l'indemnité de résidence et la prime moyenne théorique de travail. Celle-ci doit être attribuée à tous les cheminots ;
- De substituer aux gratifications d'exploitation et de vacances actuelles, pour tous les cheminots, une prime de vacances unique et uniforme payable en juin et représentant le salaire mensuel minimum d'embauche majoré de 10% par enfant à charge ;
- De combler le « creux de grille » qui pénalise les positions 4 à 18 pour permettre une évolution régulière de la rémunération de tous les cheminots tout au long de leur carrière...

STOP AU GEL DES SALAIRES !

OUI à l'ouverture de négociations immédiates

La coupe est pleine !

**MANIFESTATION NATIONALE
DES CHEMINOTS**

le 04 juin 2019 à Paris



Dans **SALAIRES** n°3 «Les revendications salariales de la CGT»